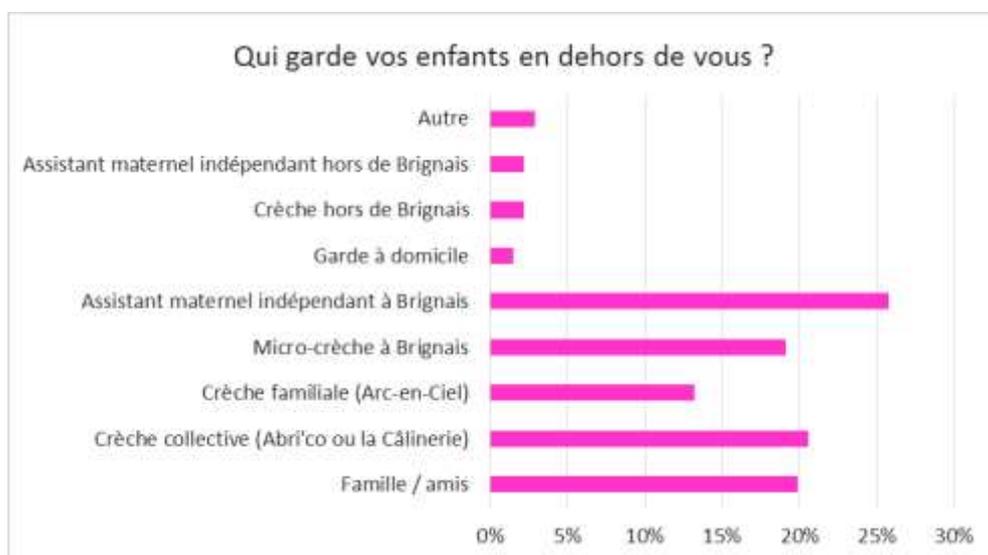


FICHE 1 LES FAMILLES AVEC ENFANTS DE 0-3 ANS

Qui garde les enfants de 0 à 3 ans ?

136 familles ayant des enfants entre 0 et 3 ans ont répondu à l'enquête de la Ville, ce qui représente 150 enfants de cet âge. Pour 16 % d'entre elles, les enfants en bas âge sont gardés par l'un des parents tandis qu'elles sont 56 % à avoir recours à un mode de garde 4 à 5 jours par semaine et 18 % 1 à 3 jours par semaine. La garde occasionnelle concerne 7 % des familles.



Le chiffre à retenir

56%

C'est le pourcentage de familles faisant garder leur enfant au moins 4 jours par semaine.

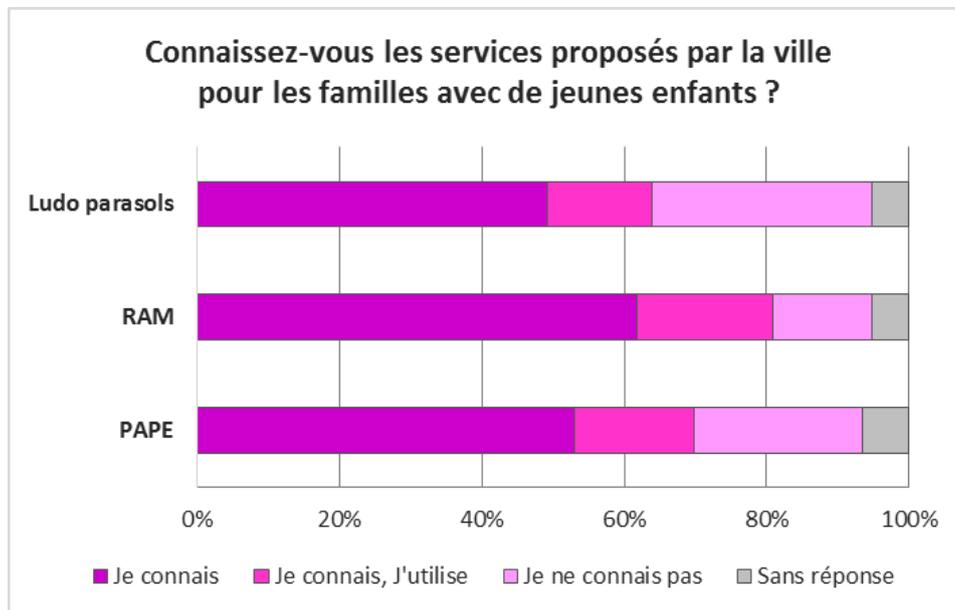
Le total est supérieur à 100 % car certaines familles utilisent plusieurs modes de garde

Les raisons qui amènent à choisir un mode de garde sont variables selon les familles. Lorsque le choix se porte sur la famille ou des amis, c'est d'abord parce que c'est pratique [73 %] et que les parents ont confiance [85 %].

L'avantage financier est essentiellement relevé pour la crèche familiale et les crèches collectives, dont les tarifs sont fixés par la CAF. Le choix éducatif est mis en avant pour les parents de micro-crèche [64 %] tandis que les familles notent l'intérêt des horaires proposés à la crèche familiale [65 %] mais surtout chez les assistants maternels indépendants [81%].

Connaissez-vous les services municipaux proposés aux familles ?

La ville de Brignais propose plusieurs services pour accompagner les familles. Le **Relais d'assistants maternels (RAM) Les P'tits Bouts** est le mieux connu des parents avec plus de 80 % des familles qui le connaissent et/ou l'utilisent. C'est un lieu d'information et d'échange pour les familles et les assistants maternels indépendants.



Le **Point accueil petite enfance (PAPE)** est également bien identifié puisque 73 % des répondants disent ce service, avec 17 % qui l'utilisent. Il permet d'accueillir et d'informer familles en recherche d'un mode de garde.

Les ludo-parasols sont une activité proposée par le service animation-jeu. Il s'agit de temps de jeux entre adulte et enfants, pour les familles et/ou les assistants maternels. 64 % des familles enquêtées connaissent son existence et 15 % le fréquentent.

La pratique d'activités associatives peut débuter dès le plus jeune âge

17 % des familles ont déclaré que leur enfant participait à une activité associative. Il s'agit essentiellement d'activités de type « baby-gym » ou d'éveil moteur.

Quelques exemples de commentaires libres.

- « Nous trouvons très bien que des activités puissent être proposées aux 2 ans (piscine, éveil musical, crèche-école, ludoparasols...) qui ont davantage besoin d'éveil et de temps collectifs que les tout petits. »
- « Que les activités parents-enfants de moins de 3 ans se servent des EAJE (municipaux, asso et privé) pour faire de la " pub" pour leurs services »
- « Diversifier les modes d'accueil et lieu de parentalité »

